

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة و السكان و اصلاح المستشفيات
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BEJAIA

المركز الإستشفائي الجامعي لبيجاية

NIF:41201600000606600001

Avis de rectification de l'avis d'attribution provisoire de marché

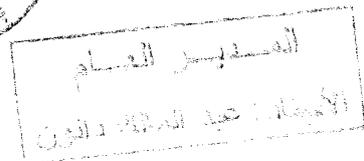
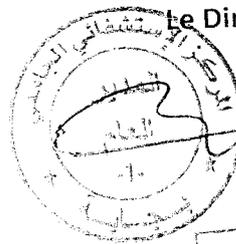
En application des dispositions de l'article 49,et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le centre hospitalo-universitaire de Bejaia porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participer à l'appel d'offre national ouvert n°15/2015 portant approvisionnement du CHU de Bejaia en denrées alimentaires pour l'année 2016 que l'avis d'attribution provisoire de marché paru dans les quotidiens « ELDJAZAIR ELDJADIDA » le 08/02/2016 et le 09/02/2016 dans le journal « LE COURRIER. », est rectifié comme suit:

lot	Attributaire	NIF	Note technique	Montant de l'offre en DA/TTC		Observation
				minimum	maximum	
Lot n°03: ALIMENTATION GÉNÉRALE 1ER CHOIX	ETS HADACHE NAHIA	297706010361434	39,50 pts	7 733 691,50	15 520 735,00	moins disant

Selon les dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07-10-2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics , les soumissionnaires ont un délai au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de marché dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour se rapprocher du bureau des marchés afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres techniques et financières et selon les dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07-10-2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant ont un délai de dix(10) jours à compter du premier jours de la publication de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse pour formuler d'éventuels recours au niveau de la commission des marchés publics du CHU de BEJAIA .

Fait à Bejaia, Le..... 13 AVR. 2016

le Directeur Général



13 AVR 2016